

En moins d'une semaine, Marianne et Le Canard Enchaîné) déplorent que la proposition de loi sur les sondages qu'Hugues Portelli et moi avons élaborée et qui a été adoptée à l'unanimité par le Sénat n'ait été ni discutée ni adoptée par l'Assemblée Nationale et ne soit donc pas en vigueur aujourd'hui.

Ce n'est évidemment pas le fruit du hasard, mais d'une volonté politique.

Nous avons explicitement dit avec Hugues Portelli qu'il était, pour nous, indispensable qu'une nouvelle loi fût votée avant la campagne (et la précampagne) de l'élection présidentielle.

Le pouvoir exécutif (terme pudique) l'a refusé et s'est obstinément opposé à ce que notre proposition de loi – pourtant votée à l'unanimité par le Sénat - fût adoptée dans les temps voulus. Sans doute craignait-on, en « haut lieu », de déplaire aux sondeurs. Sans doute était-on très attaché aux pratiques et aux connivences en cours.

On voit aujourd'hui le résultat. Il y a de grands doutes sur la crédibilité et la cohérence des différents sondages. On persiste à ne pas donner aux citoyens les éléments d'information sur chaque sondage auxquels ils devraient avoir droit. L'indispensable transparence fait cruellement défaut.

Je prendrai trois exemples.

1. **Les marges d'erreurs.** Donner pour résultat d'un sondage un chiffre absolu – par exemple tel candidat obtient 47% des intentions de vote – est très insuffisant. Il faut *toujours* indiquer la *marge d'erreur*. Ainsi, si 900 personnes ont été interrogées et si l'échantillon est fiable, la marge d'erreur est de *plus ou moins 3%*. C'est-à-dire que lorsqu'on annonce 47, cela signifie que le résultat se situe entre *44 et 50*. Notre proposition de loi prévoyait la publication obligatoire des marges d'erreur, dans la presse écrite, à la radio, à la télévision. C'est essentiel pour relativiser les chiffres absolus qui sont donnés... et dont la justesse est forcément très relative !

2. **Les redressements.** Les instituts de sondage ne donnent pas les résultats bruts issus des enquêtes, mais des résultats redressés (pour tenir compte, notamment, de l'écart entre ce que les personnes interrogées disent et le vote qu'ils émettent effectivement, tel qu'on peut le présumer, en se fiant à des enquêtes et à des scrutins antérieurs). Avec Hugues Portelli, nous voulions, non pas que ces redressements soient publiés avec chaque sondage, mais qu'ils puissent être toujours consultés, donc connus, publiés et discutés par les concurrents et... tout citoyen. Les sondeurs se sont vivement opposés à cette indispensable transparence, arguant de la protection de leurs « secrets de fabrication ». Mais comme ils affirment, par ailleurs, que leur activité relève de la « science », on voit mal comment ils peuvent continuer de refuser la transparence. Plutôt que d'assister à perte de vue à des débats sur des sondages dont on ignore les conditions d'élaboration, il serait sage, sain et moral, de débattre publiquement des redressements et des critères de redressement.

3. Enfin, il est plus que jamais indispensable que l'on sache **qui commande chaque sondage, qui le paie et qui le publie**. On voit aujourd'hui que les commanditaires affichés des sondages sont le plus souvent des médias de divers types et des entreprises dont on ne sait pas si elles sont des « sponsors » ou si elles espèrent un retour publicitaire. Qui paie quoi ? Quelle est l'exacte contribution de chaque entité au financement de chaque sondage ? La transparence appelle à des réponses claires à ces questions.

Je pourrais aborder bien d'autres questions. Mais je m'en tiens là. Puisque nous vivons aujourd'hui au rythme de trois ou quatre sondages quotidiens, qui ne voit l'ardente obligation où nous sommes de moraliser les choses, sur la base d'un seul maître-mot : transparence. Puisque cela n'aura pas été possible avant l'élection présidentielle pour les raisons que j'ai dites, j'espère que cela le sera – enfin ! – après.

Jean-Pierre Sueur

Lire :

>> [Libération du 19 mars](#)

>> [Marianne du 17 mars](#)

>> [Le Canard Enchaîné du 21 mars](#)

.